

**Festivals  
de l'été**

---

Où sont les  
femmes &  
les minorités  
de genre ?

**Étude sur 13 festivals de musique  
en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Juin 2022

---

**SIVIAS**

The background features a complex, organic pattern of overlapping shapes in various shades of blue, green, and purple. The colors transition from deep blues and purples on the left and bottom to lighter greens and blues on the right and top. The shapes are fluid and non-geometric, creating a sense of movement and depth.

# Introduction

## Scivias est une plateforme qui agit depuis 2019 pour un secteur de la musique plus inclusif en Fédération Wallonie-Bruxelles.

La plateforme est composée de nombreux·euses membres qui adhèrent aux valeurs de Scivias en s'engageant à atteindre des objectifs de parité numérique au sein de leurs équipes ou activités. L'une des missions principales de Scivias est de mettre en lumière les inégalités dont les femmes et minorités de genre<sup>1</sup> sont l'objet dans le secteur de la musique.

Deux rapports annuels ont déjà été publiés (rapport #0 en 2019 et rapport #1 en 2020), basés sur les données qualitatives et quantitatives des structures membres de la plateforme, qui permettent de donner une idée de l'ampleur des disparités dans le secteur de la musique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Afin de rendre ses études plus largement représentatives, Scivias établira désormais des rapports thématiques basés sur les données de l'ensemble des acteur·ices du secteur. Cette étude sur la place des femmes et des minorités de genre au sein des festivals estivaux s'inscrit pleinement dans cette intention.

Après deux années à l'arrêt, les festivals ont repris en partie en 2021 et cette année plus largement, non sans difficultés pour certains. Pour les artistes déjà reconnu·es, les festivals sont l'occasion d'asseoir leur visibilité et leur reconnaissance dans le monde de la musique. Pour les artistes émergent·es, les festivals sont une opportunité d'être vu·e et entendu·e par un très large public. C'est parce qu'ils ont un impact culturel et économique au sein de la société et du secteur musical qu'il est essentiel de s'intéresser aux représentations qu'ils véhiculent et aux artistes qu'ils visibilisent. Les choix de programmation ont un impact sur les carrières des artistes comme sur les représentations de genre qui infusent l'ensemble de notre société. Du côté des publics, on compte plusieurs raisons de fréquenter un festival, et dans 15% des cas, celle-ci est liée à l'envie de découvrir des nouveaux·elles artistes<sup>2</sup>.

Afin de mettre en lumière la place des femmes et minorités de genre sur les scènes des festivals

estivaux, nous proposons une photographie (représentative bien que non exhaustive) de la programmation de 13 festivals en Fédération Wallonie-Bruxelles. À travers cette étude, nous souhaitons permettre une meilleure prise de conscience des disparités présentes dans notre secteur et proposons d'entamer une réflexion sur les inégalités au sein des festivals avec les professionnel·les concerné·es.

Nous prévoyons d'actualiser et de développer cette étude annuellement. Les critères de sélection de l'échantillon pourraient être étendus afin d'inclure un plus grand nombre de festivals, et d'autres données pourraient également être récoltées, comme celles liées à la race, à l'âge, aux genres musicaux. Puisque l'activité de programmation relève principalement d'une « écoute relationnelle »<sup>3</sup>, liée aux échanges au sein des réseaux de programmateur·ices, il serait également intéressant d'étudier la composition des équipes de programmation. Pour cette première étude, nous avons décidé de nous concentrer sur les éléments factuels disponibles publiquement au moment de nos observations. À l'avenir, nous souhaitons mener les prochains rapports en collaboration avec les équipes des festivals sélectionnés afin de récolter des données plus nombreuses et plus précises, et afin de mettre en lumière la pluralité des nuances qui illustrent la sous-représentation des femmes et des minorités de genre au sein des festivals de musique.

1. Nous entendons par « femmes » toutes les personnes s'identifiant au genre féminin. L'expression « minorités de genre » est employée pour désigner les identités de genre en dehors de la binarité homme/femme, bien que le terme de « minorités » puisse être problématique.
2. « Enquête sur les publics des festivals de musique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quelques analyses descriptives », Cogit'OPC, Observatoire des politiques culturelles, Maud Van Campenhoudt, 2018.
3. Picaud, M. (2021). Quand le genre entre en scène : Configurations professionnelles de la programmation musicale et inégalités des artistes dans deux capitales européennes. *Sociétés contemporaines*, N° 119(3), 143-168.



*Méthodologie*

## Récolte des données

Notre échantillon est composé de **13 festivals**, sélectionnés selon plusieurs critères. Seuls les festivals de musiques actuelles<sup>4</sup> composent l'échantillon. Les festivals sélectionnés ont tous reçu une « aide récurrente » de la Fédération Wallonie-Bruxelles (contrats-programme 2018-2022 ou aides pluriannuelles en 2020)<sup>5</sup>. Nous n'avons sélectionné que les festivals ayant reçu une aide égale ou supérieure à 10 000 euros. Tous les festivals de l'échantillon ont lieu entre le mois de juin 2022 et le mois d'août 2022, et aucune esthétique en musiques actuelles n'a été exclue de la sélection. Selon ces critères, les 13 festivals sont les suivants, classés par ordre chronologique :

•  
Les festivals :

- Couleur Café
- Les Ardentes
- LaSemo
- Dour festival
- Les Francofolies de Spa
- Dinant Jazz
- Esperanzah!
- Gouvy Jazz & Blues Festival
- Micro Festival
- Ronquières
- Gaume Jazz
- Festival d'art de Huy
- Les Solidarités

La totalité des données de programmation a été récoltée sur les sites internet des festivals composant l'échantillon. La récolte s'est faite « manuellement », sans l'aide d'un logiciel ou d'outils permettant une récolte automatisée des données.

Nous avons récolté les données de programmation du 1er au 31 mai 2022, les artistes annoncés après le 31 mai n'ont donc pas pu être comptabilisés. Les résultats obtenus pour des festivals ayant lieu en août, et dont la totalité de la programmation n'était pas annoncée au 31 mai, pourraient être moins représentatifs. C'est le cas pour le Micro Festival dont la programmation complète a été annoncée le 15 juin. Dans le même sens, pour le festival Dour, la programmation récoltée s'est faite sur les cinq jours de festivals annoncés, et la programmation du CampFest non annoncée au 31 mai n'a pas été comptabilisée, tout comme la programmation de la scène du Rockamadour.

Nous avons également exclu de notre étude toutes les programmations sans rapport avec la musique (notamment les conférences et les programmations « art de rue ») ainsi que les spectacles musicaux pour ou avec des enfants. Les projets musicaux programmés plusieurs fois au sein d'un même festival n'ont été comptabilisés qu'une seule fois, sauf s'ils se produisaient avec des formations différentes. Par exemple, le projet « Reggaebus ft. Omar Perry » est programmé à Couleur Café le vendredi, et le projet solo « Reggaebus » est programmé le dimanche :

les deux projets sont comptabilisés, puisqu'ils présentent deux compositions différentes.

Certains projets musicaux présentant des collectifs dont la composition n'était pas clairement annoncée n'ont pas pu être comptabilisés. Pour d'autres collectifs, comme Rebel Up et Hercule & Love Affair, nous avons comptabilisé les leader-euses<sup>6</sup> uniquement, étant impossible de connaître la composition précise de l'ensemble du collectif.

4. D'après les catégorisations de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les « musiques actuelles » englobent l'ensemble des musiques, à l'exception des secteurs contemporain et classique.

5. D'après le Rapport d'activités 2020 de la Commission des musiques non-classiques, disponible en ligne : Rapport d'activités 2020

6. Nous utilisons ici le terme francisé « leader » (au lieu de « leader ») afin de rendre le mot inclusif avec « leader-euse ».

Nous avons tout d'abord comptabilisé le nombre de **projets musicaux** pour chacun des 13 festivals, puis le nombre d'artistes composant ces mêmes projets.

Nous avons différencié deux types de projets musicaux<sup>7</sup> :

- les projets « **solo** » présentent un·e artiste leader·euse, qui porte seul·e sur scène la responsabilité artistique du projet. Pour ces projets solo, les biographies artistiques présentent « un·e artiste » au singulier, et les visuels de promotion visibilisent l'artiste seul·e. Parfois, le nom de l'artiste est celui du projet. Dans le cas de ces projets solo, nous comptabilisons l'artiste seul·e, sans ses musicien·nes.

→ Exemple de **Angèle**, dont le projet artistique porte son nom, qui est présentée au singulier dans les biographies et seule sur les visuels, bien qu'elle soit accompagnée sur scène et en studio par plusieurs musicien·nes.

- les projets « **groupe** » sont comptabilisés comme tels dès lors qu'ils présentent plus d'une personne sur scène ayant toutes une responsabilité artistique. Ainsi, dans les biographies, le projet est présenté comme un « groupe », et les membres sont représentés sur les visuels. Dans ce cas, tous les membres du groupe sont comptabilisés comme des artistes. Afin de compter le nombre d'artistes au sein des groupes, nous nous sommes basés sur les biographies sur les sites des festivals ainsi que sur les visuels et vidéos de concerts disponibles sur internet.

→ Exemple de **Girls in Hawaii**, qui se présente comme un « groupe » composé de 5 membres. Les artistes se produisant en featuring ont été comptés comme des groupes. Par exemple, « Manudigital ft. Caporal Negus » (Couleur Café) a été compté comme un groupe, et donc comme 2 artistes.

Afin d'établir cette distinction entre projets « solo » et projets « groupe », c'est le critère de **l'intention de programmation** et de **l'intention des publics** qui nous a guidé. Dans le cas d'un concert de Angèle, l'intention de programmation vise directement l'artiste (quel·les que soient ses musicien·nes), dans le même sens, l'intention du public se porte sur Angèle. Nous ne minimisons pas pour autant l'importance des musicien·nes qui accompagnent les projets dits solo, mais les données liées à ces dernier·ères sont trop incertaines et approximatives pour pouvoir être comptabilisées.

### Quel genre pour les artistes ?

Nous avons déterminé 3 catégories de genres pour les artistes recensé·es : homme, femme et non-binaire. Dans un premier temps, nous avons attribué un genre à chaque artiste, basé sur le pronom utilisé dans les biographies publiées sur les sites des festivals et dans leurs différents éléments de communication.

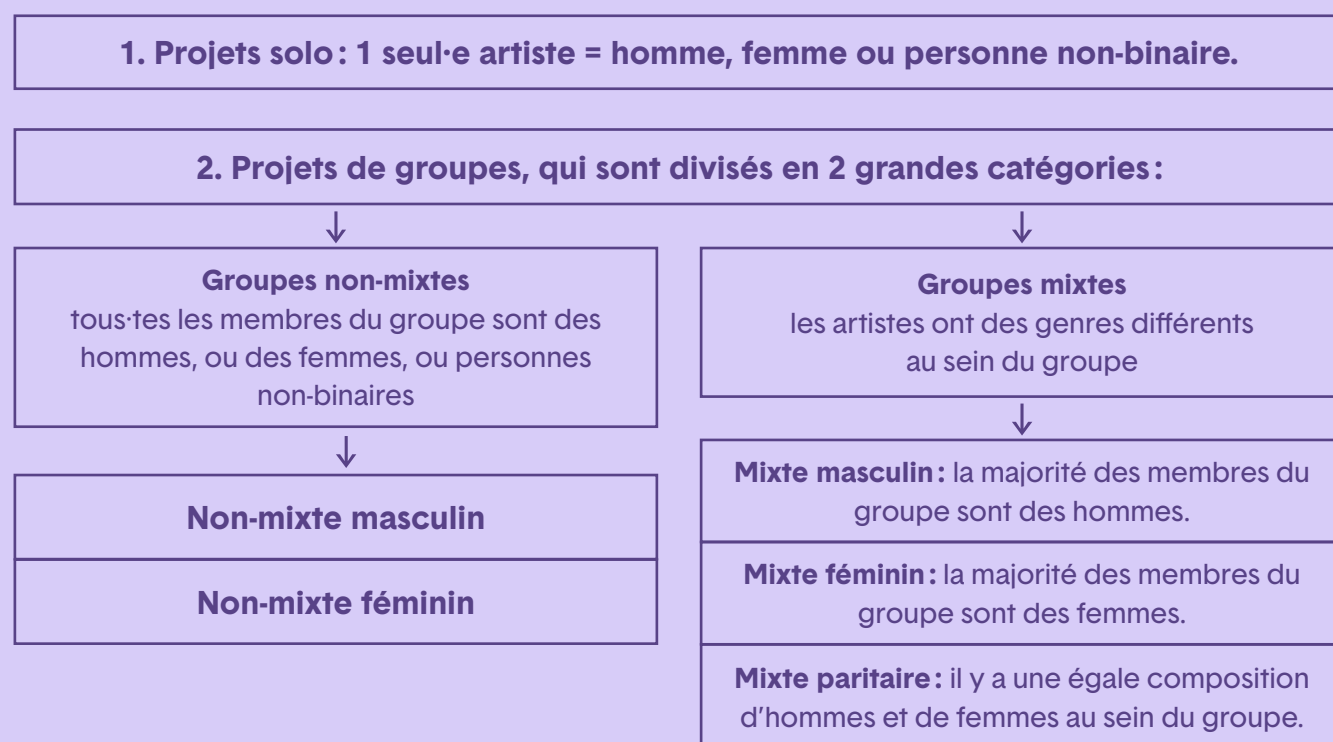
S'il nous était essentiel de sortir de la binarité homme/femme et de comptabiliser les personnes non-binaires, nous sommes conscient·es des biais qu'impliquent une qualification de genre sur la base des biographies et des visuels des artistes. Nous avons nous-mêmes attribué un genre à chaque artiste sur la base de leur « expression de genre », or l'expression de genre n'est pas nécessairement identique au genre auquel les artistes s'identifient.

---

7. Cette distinction est inspirée de la méthodologie utilisée par le CNM dans son rapport « Visibilité des femmes dans les festivals de musique. Une étude de la programmation de 100 festivals emblématiques en 2019 ».

Dans un second temps, nous avons distingué les types de projets musicaux en fonction du genre

de l'artiste (solo) ou des artistes (groupes). Nous avons ainsi établi plusieurs catégories :



De manière générale, la composition numérique des membres du groupe détermine sa catégorisation en « mixte masculin » ou « mixte féminin », sauf dans les deux cas suivants :

- Nous avons qualifié certains groupes mixtes comme « mixte féminin » malgré une majorité d'hommes au sein du groupe. En effet, lorsque la responsabilité artistique nous semblait appartenir à une leadeuse, lorsque le nom du groupe est celui de la leadeuse, ou encore lorsque la seule femme du groupe en est la fondatrice, nous avons considéré le groupe comme « mixte féminin », même si sa composition est majoritairement masculine. Ainsi dans certains cas, la responsabilité artistique a prévalu sur la composition numérique du groupe. Exemples de groupes mixtes féminins : Tara Clerkin Trio (le nom de la leadeuse est celui du trio), Alice Francis (souvent présentée comme une artiste au singulier, leadeuse), Lucky Hodjo (la chanteuse a fondé le groupe).
- Pour certains projets musicaux appartenant au genre musical jazz, nous avons considéré que la responsabilité artistique était généralement partagée entre l'ensemble des membres du groupe, instrumentistes et chanteuses, et que la chanteuse ne détenait pas le lead artistique. Dans ces cas,

nous avons fait prévaloir le nombre des membres du groupe sur la responsabilité artistique<sup>8</sup>. Ainsi par exemple, nous avons qualifié la soirée « George Cables Quartet + special guest Roberta Gambarini » comme mixte masculin, tout comme la soirée « Èlia Bastida meets Scott Hamilton with Joan Chamorro Trio ».

8. À ce titre, Marie Buscatto parle d'une « double différenciation sexuelle » dans le monde du jazz français : 95% des musiciens de jazz sont des hommes mais 70% des chanteur·euses sont des chanteuses. Elle démontre également une « hiérarchisation sexuée » en ce que les chanteuses de jazz sont moins valorisées musicalement que les instrumentistes de jazz.



Résultats



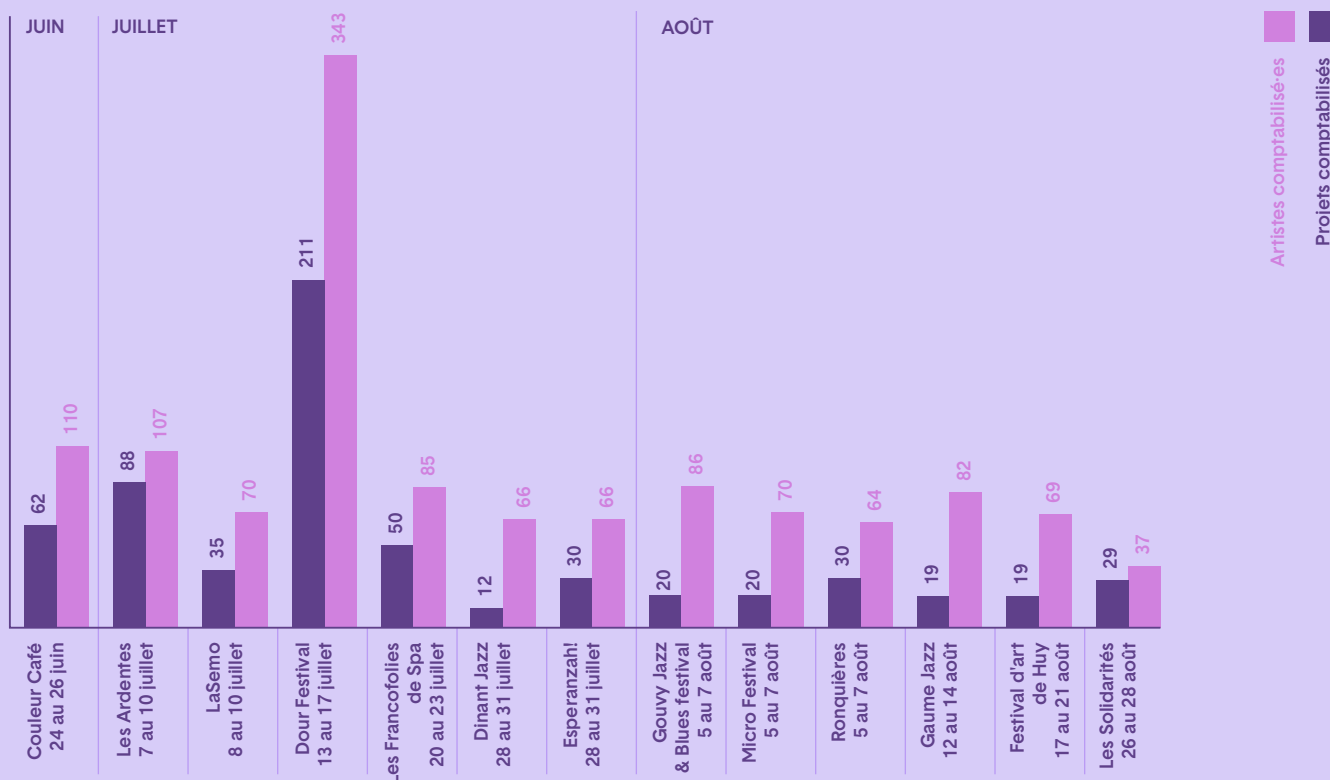
## Caractéristiques des 13 festivals

Par souci de lisibilité, tous les pourcentages présentés dans ce rapport ont été arrondis au dixième près. Une légère marge d'erreur pourrait exister au sein de nos données, sans pour autant que cela n'impacte significativement la représentativité des résultats communiqués.

Parmi notre échantillon de 13 festivals, 1 festival se tient au mois de **juin**, 6 festivals se déroulent au mois de **juillet**, et 6 festivals au mois **d'août**.

Sur l'ensemble de l'échantillon, nous avons comptabilisé un total de **47 jours** de festivals. Tous les festivals se déroulent sur 3 à 5 jours (comptabilisés) avec une moyenne de 3,6 jours de festivités. Sur l'ensemble des 13 festivals, nous avons comptabilisé **625 projets musicaux** et **1.255 artistes** 3 festivals dépassent la barre des 100 artistes programmé-es : Dour se démarque nettement avec **211 projets** comptabilisés et **343 artistes**, viennent ensuite Les Ardentes avec **88 projets** et **107 artistes**, et Couleur Café avec **62 projets** et **110 artistes**.

## Répartition des projets et artistes comptabilisé-es par festival

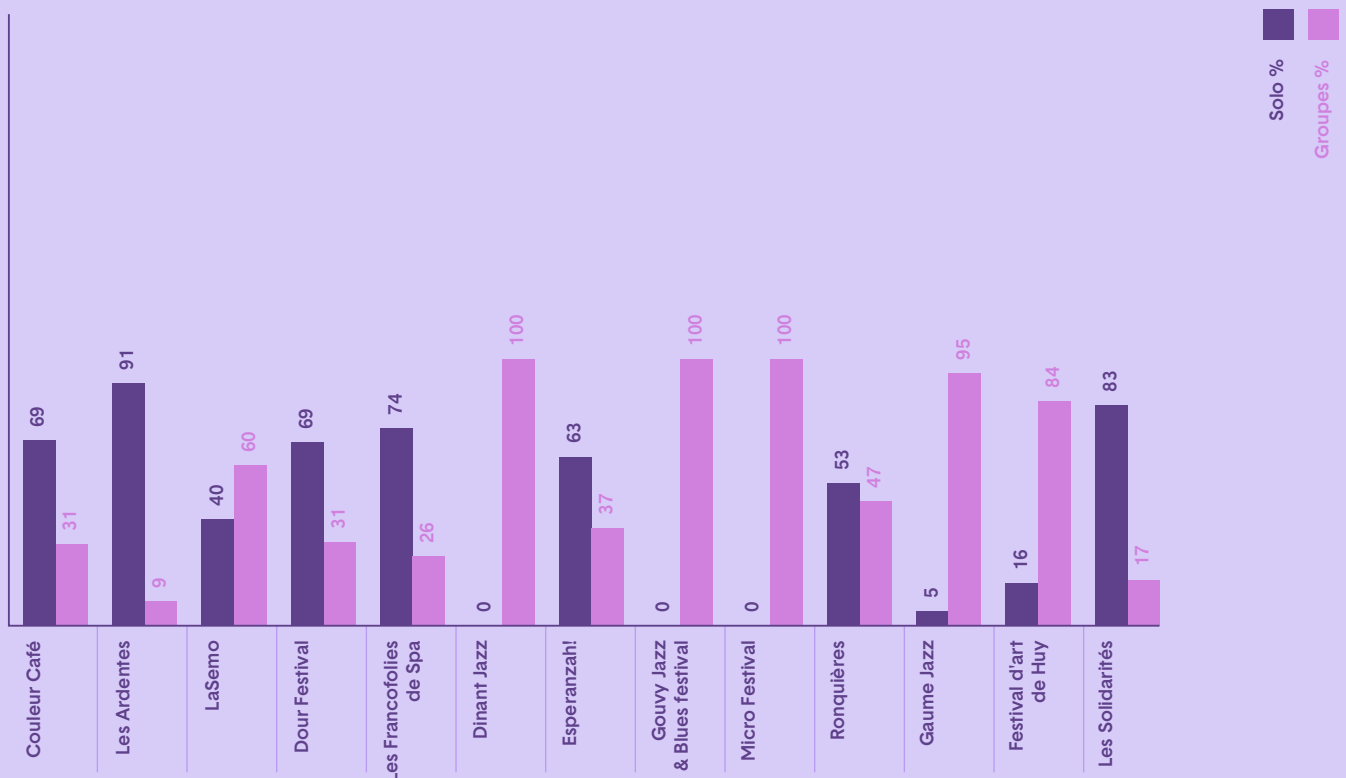


Sur ces **625** projets musicaux, **382** sont des projets solo (61%) et **243** sont des projets en groupe (39%).

Pour 5 festivals de notre échantillon (Micro Festival, Dinant Jazz, Gouvy Jazz, Gaume Jazz, Festival d'art de Huy), les **groupes** représentent plus de **80%** des projets comptabilisés. On note que la majorité de ces 5 festivals s'inscrivent dans le genre musical du jazz, au sein duquel les projets musicaux se mènent plus généralement en groupe qu'en solo.

Pour d'autres festivals, la quasi-totalité de la programmation est composée de **projets solo** comme pour le festival Les Ardentes (qui programme **91%** de projets solo) et les Solidarités (**83%**). Dans le cas du festival Les Ardentes, ce pourcentage de projets solo particulièrement élevé s'explique par la programmation rap et hip-hop, dont les projets sont essentiellement menés par des rappeur·euses en solo.

## Typologie de projets musicaux par festival



## Où sont les femmes et les minorités de genre ?

Comme nous l'avons expliqué dans la partie méthodologique, nous avons analysé les données récoltées en deux étapes :

1. Nous avons attribué un genre à chaque artiste comptabilisé-e (1 artiste = 1 genre)
2. Nous avons attribué une catégorie à chaque projet artistique comptabilisé. Pour rappel, les différentes catégories sont les suivantes : solo masculin, solo féminin, solo non-binaire, non-mixte masculin, non-mixte féminin, mixte féminin, mixte paritaire, mixte masculin.

Exemple du groupe Amadou et Mariam que nous avons qualifié comme suit :

→ 1 homme et 1 femme pour la comptabilisation du genre des artistes.

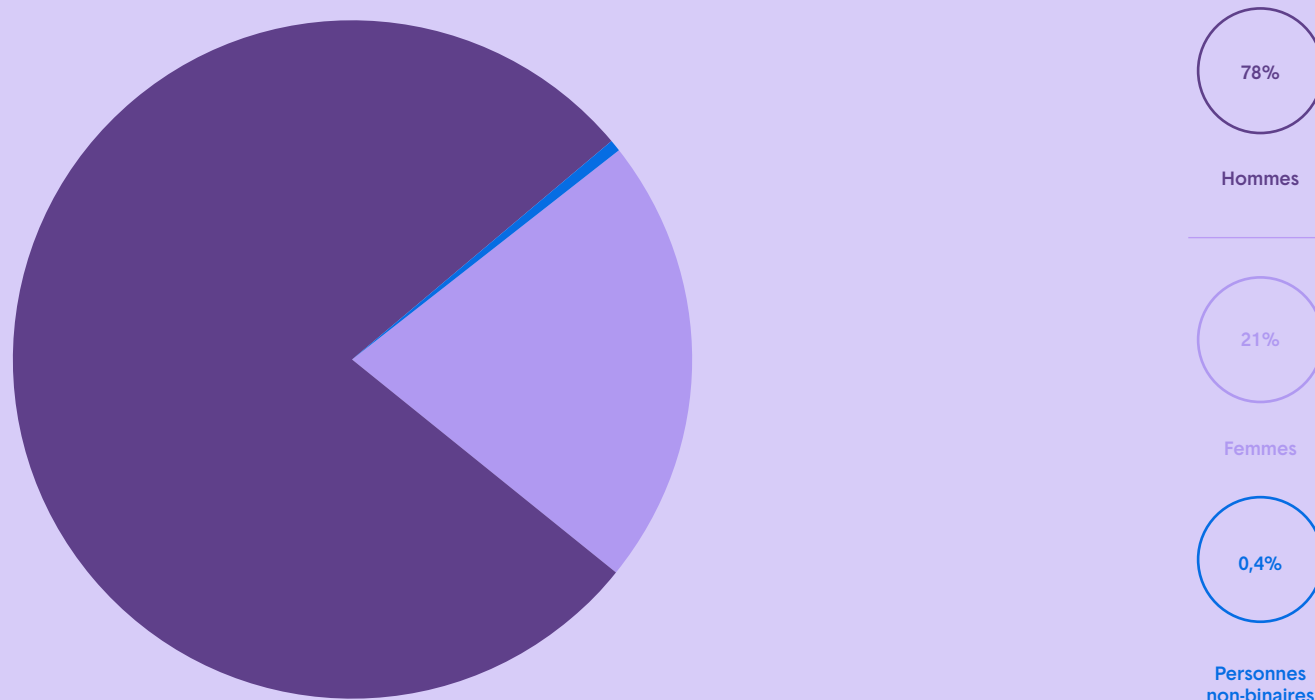
→ 1 projet mixte paritaire pour la catégorisation des projets musicaux.

Ainsi, nous proposons deux niveaux de lecture pour les résultats : une première lecture propose de visibiliser la part des femmes et des minorités de genre au sein des artistes comptabilisé-es, un second niveau de lecture présente une catégorisation genrée des projets musicaux.

### Les femmes et minorités de genre au sein des artistes programmés

Sur les **1.255 artistes** comptabilisé-es, **982 sont associés au genre masculin (78%)**, **268 sont associées au genre féminin (21%)** et **5 sont des personnes non-binaires (moins de 0,5%)**.

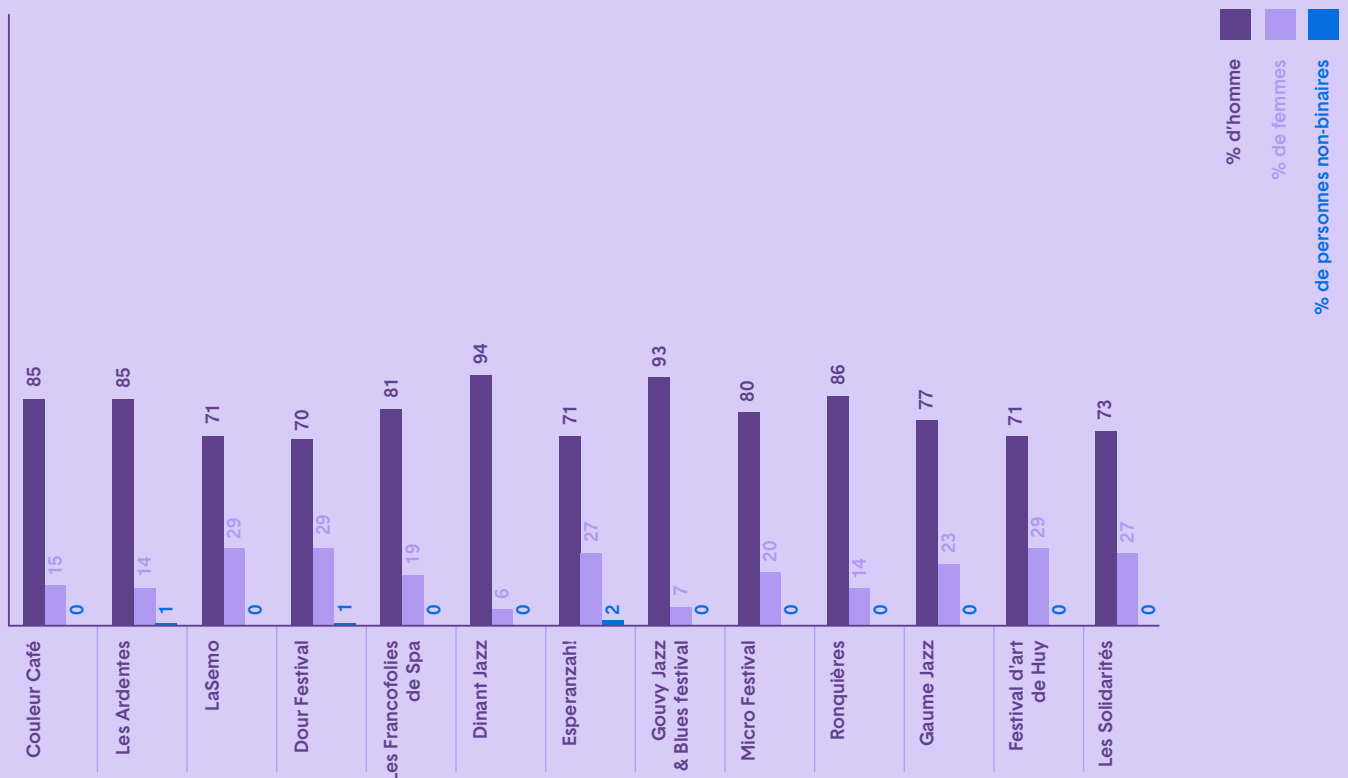
### Genre des artistes comptabilisé-es sur l'ensemble des festivals



En valeur relative, si l'on compte la part des femmes et personnes non-binaires proportionnellement à la programmation respective des festivals : Dour festival propose la plus grande part de femmes et personnes non-binaires avec 30% des artistes comptabilisé-es. Le Festival d'art de Huy, LaSemo et Esperanzah! arrivent ensuite avec 29%. Les festivals Dinant Jazz et Gouvy Jazz quant à eux comptent dans leurs programmations respectives moins de 10% de femmes.

En valeur absolue, si l'on compte le nombre de femmes et personnes non-binaires au sein de chaque festival : Dour festival programme 104 femmes et personnes non-binaires, le Festival d'art de Huy et LaSemo en comptent 20 dans leur programmation, et le festival Esperanzah! 19. Dans la programmation du Ronquières Festival on ne compte que 9 femmes, 6 dans la programmation du Gouvy Jazz, et 4 pour Dinant Jazz.

## Répartition genrée des artistes comptabilisé-es par festival



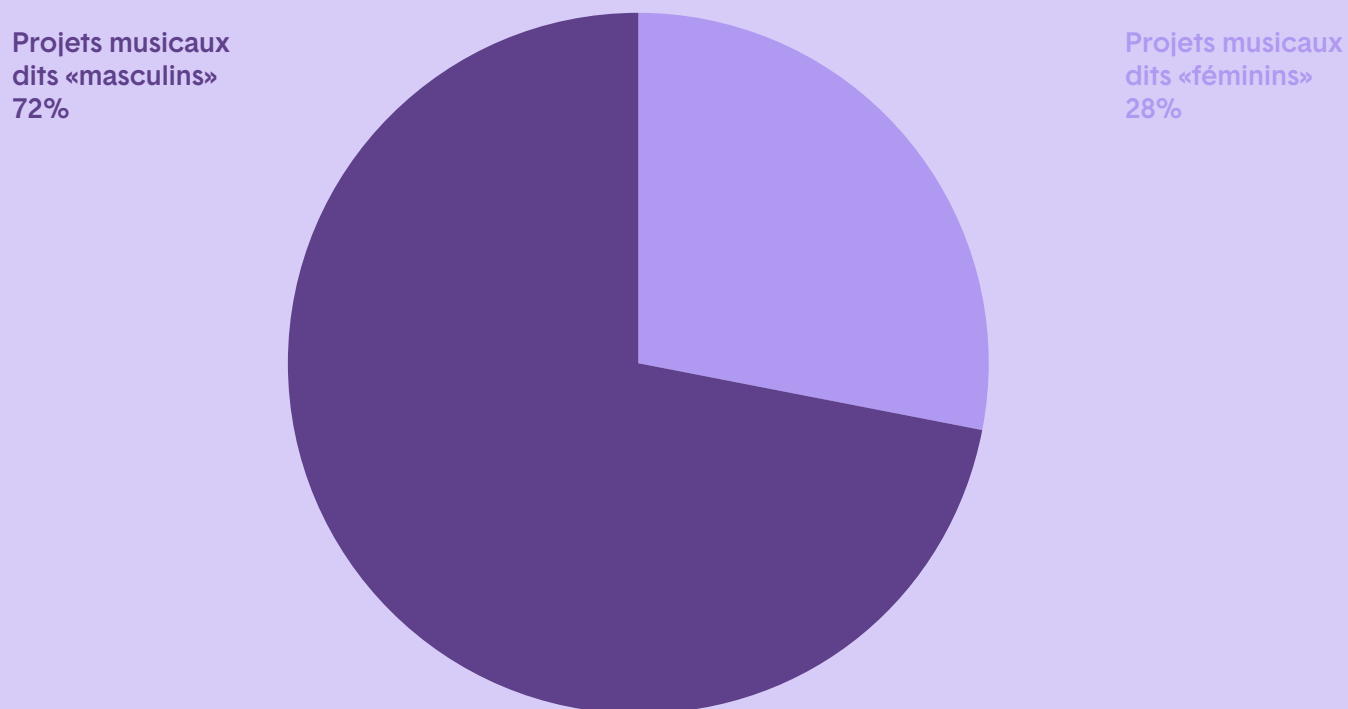
## Les femmes et minorités de genre au sein des projets musicaux

Dans ce second niveau de lecture, nous présentons les catégorisations genrées des différents projets musicaux.

Sur l'ensemble des **625 projets musicaux** comptabilisés, **28%** sont des projets paritaires ou dits « **féminins** », et **72%** sont des projets dits « **masculins** ».

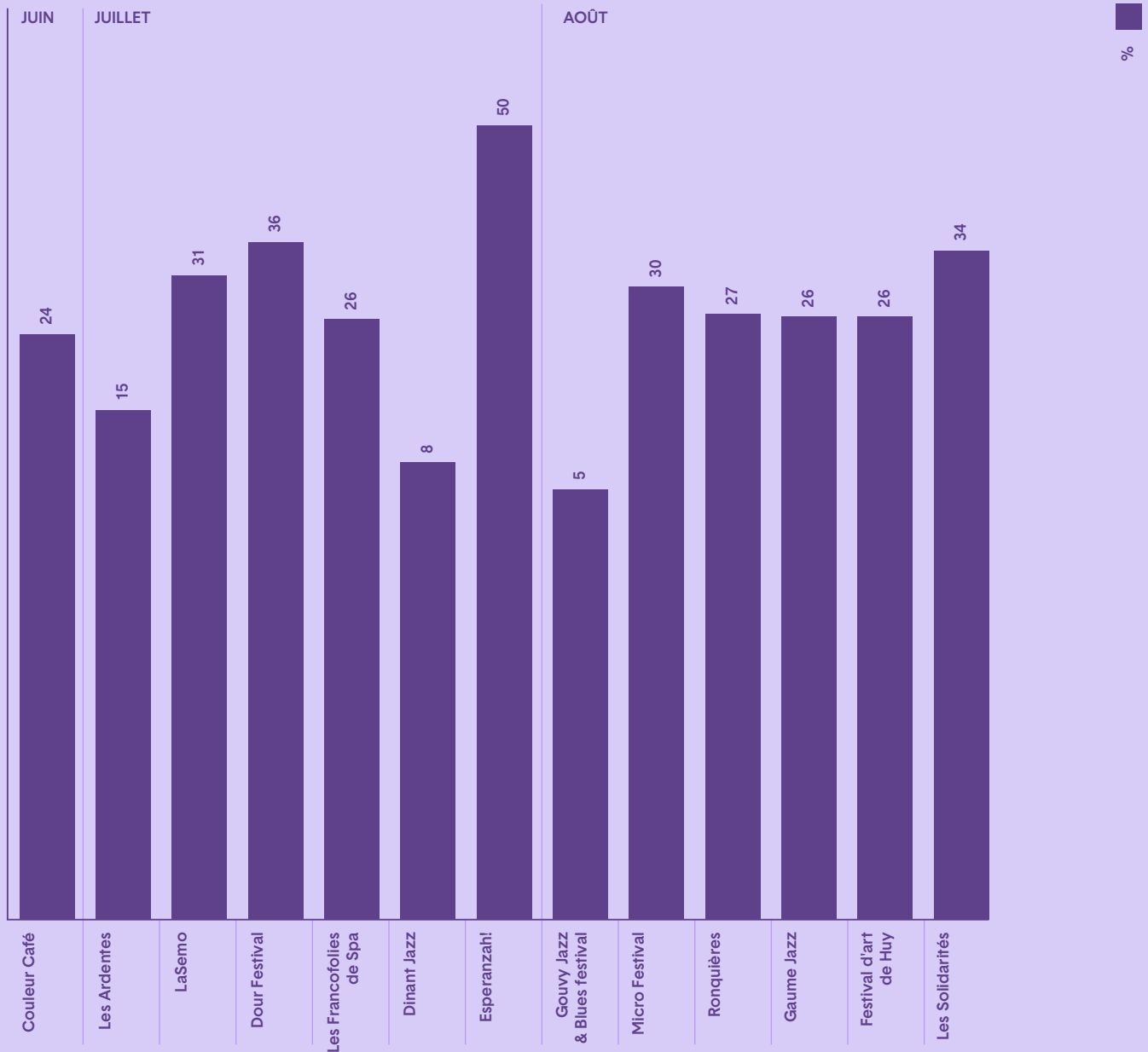
Les projets dits « féminins » regroupent les projets solo féminins et non-binaires, les groupes non-mixtes féminins, les groupes paritaires et mixtes féminins.

Les projets dits « masculins » regroupent les projets solo masculins, les groupes non-mixtes masculins et les groupes mixtes masculins.



La part des projets paritaires et dits « féminins » varie fortement d'un festival à l'autre. Le festival Esperanzah! propose le plus fort taux avec 50% de projets paritaires ou dits « féminins », et Gouvy Jazz & Blues Festival le taux le plus faible avec 5% de projets paritaires ou dits « féminins ».

## Part des projets paritaires et dits « féminins » par festival

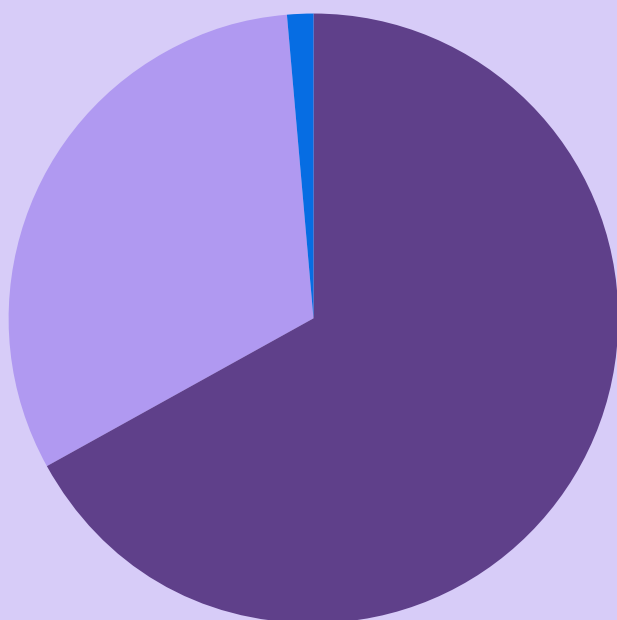


Plus précisément, sur l'ensemble des **382 projets solo**, **67% ont un lead masculin**, **32% ont un lead féminin**, et **moins de 2% un lead non-binaire**.

Sur l'ensemble des **174 groupes non-mixtes**, on compte **90% de groupes non-mixtes masculins** (la totalité des membres sont des hommes), et seulement **10% de groupes non-mixtes féminins** (la totalité des membres sont des femmes).

Si les projets solo féminins sont moins nombreux que les projets solo masculins, **les groupes non-mixtes féminins sont surtout très peu représentés**. Il semblerait que les hommes aient plus de facilité à s'entourer uniquement d'hommes dans la formation de leur groupe, et que les femmes aient plus tendance à mener un projet en solo plutôt qu'en groupe, entourées d'autres femmes. Plus encore, les groupes non-mixtes masculins sont souvent composés d'un grand nombre de membres alors que les groupes non-mixtes féminins comptent en moyenne moins de membres, phénomène qui peut donner l'impression massive d'être face à de véritables **boys club** sur scène.

### Genre des leads au sein des projets musicaux solo



Hommes

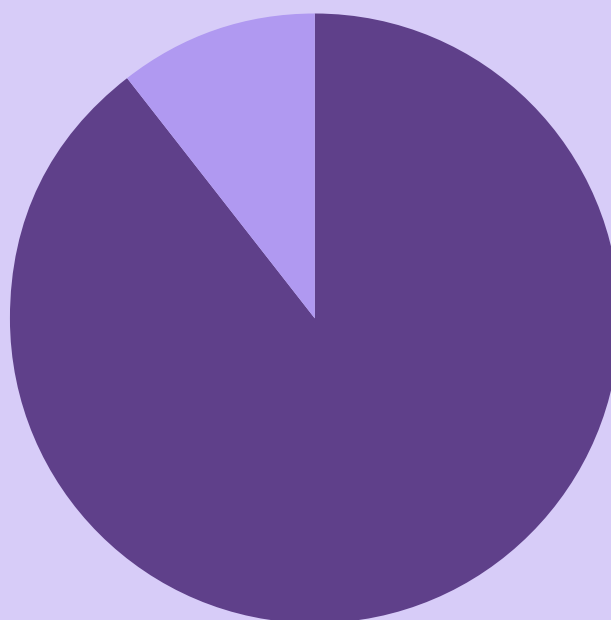


Femmes



Personnes non-binaires

### Genre des groupes non-mixtes



Hommes

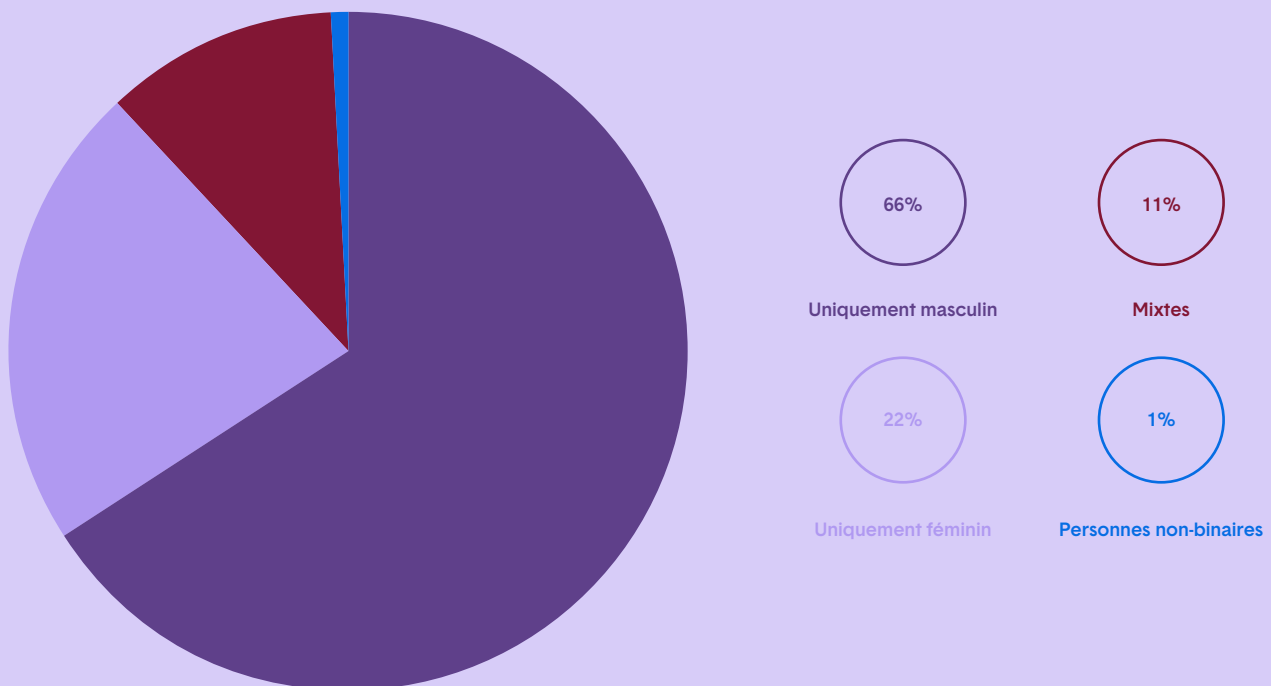


Femmes

Sur l'ensemble des 625 projets musicaux comptabilisés, **66% sont des projets uniquement composés d'hommes** (solo masculin et groupes non-mixtes masculins), ce qui signifie que pour 66% des projets programmés, le public ne verra sur scène que des hommes. Toujours sur la totalité des projets musicaux, **22% sont des projets uniquement composés de femmes** (solo féminins et groupes non-mixtes féminins), et **11% sont des projets mixtes**, au sein desquels on peut retrouver des femmes et des hommes, dans des proportions différentes.

---

### Pourcentage moyen de la répartition par genre des projets musicaux







Vous avez des questions  
concernant ce rapport, un avis  
ou des conseils à nous partager ?  
Écrivez-nous à [info@scivias.be](mailto:info@scivias.be)

---

## Rejoignez la plateforme Scivias !

Si vous avez l'envie d'agir avec nous pour un secteur de la musique plus inclusif  
et si vous souhaitez adopter les valeurs de la charte Scivias au sein de votre structure,  
mettez en action votre engagement en devenant membre de Scivias :

[Formulaire de demande d'adhésion en ligne](#)

Plus d'informations sur  
[scivias.be](https://scivias.be)

Retrouvez Scivias sur  
[facebook](#) – [instagram](#)

---

*Vers un secteur musical plus inclusif*

# SCIVIAS